

**Compte-Rendu de la Réunion du  
Conseil Municipal du 30 juin 2017**

**Date de convocation :**  
22 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin, à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT, Maire

**Etaient présents :** Sylvain Lambert, Eric Moreaux, Christian Gatineau, Florent Pruvost, Yves-Olivier Parizot, Corinne Daverdin, Christian Bou.

**Nombre de Conseillers**  
En exercice : 13  
Présents : 7  
Votants : 10

**Absents excusés et représentés :** Martine Merelle représentée par Sylvain Lambert Sandrine Buisson représentée par Christian Gatineau, Aurélie Grand représentée par Christian Bou

**Absentes excusées :**

**Secrétaire de séance :** Corinne Daverdin

Madame Corinne Daverdin est élue secrétaire de séance.

**1-Approbation du PV du 22 juin 2017**

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

**2- Sénatoriales 2017-Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants**

**Vu** le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire préfectorale NOR/INTA/INTA1717222C

**a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Gatineau, M. Moreaux Eric, M. Bou, M. Pruvost. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**b) Election des délégués**

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Christian Gatineau
- Monsieur Florent Pruvost
- Monsieur Yves- Olivier Parizot
- Monsieur Christian Bou

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Christian Gatineau : 10 voix
- Monsieur Yves- Olivier Parizot : 7 voix
- Monsieur Florent Pruvost : 5 voix
- Monsieur Christian Bou : 5 voix
- Eric Moreaux : 2 voix

M. Christian Gatineau et M. Yves-Olivier Parizot ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

#### Résultat du 2<sup>nd</sup> tour de scrutin de l'élection des délégués

Le Président procède au 2<sup>nd</sup> tour de scrutin de l'élection des délégués.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10

Ont obtenu :

- Monsieur Florent Pruvost : 5 voix
- Monsieur Christian Bou : 5 voix

M. Florent Pruvost est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales au titre du privilège de l'âge.

#### Proclamation des résultats

Monsieur Christian Gatineau a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepté le mandat.  
Monsieur Yves-Olivier Parizot a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepté le mandat.  
Monsieur Florent Pruvost a été proclamé élu au 2<sup>nd</sup> tour et a déclaré accepté le mandat.

#### **b) Election des suppléants**

##### Résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Christian Bou
- Madame Corinne Daverdin
- Monsieur Sylvain Lambert

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Christian Bou : 10 voix
- Madame Corinne Daverdin : 9 voix
- Monsieur Sylvain Lambert : 6 voix

M. Christian Bou, Mme Corinne Daverdin et M. Sylvain Lambert ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

#### Proclamation des résultats

Monsieur Christian Bou a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepté le mandat.

Madame Corinne Daverdin a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepté le mandat.

Monsieur Sylvain Lambert a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepté le mandat.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire, Sylvain LAMBERT



